



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R76-2025-129

PUBLIÉ LE 28 MAI 2025

Sommaire

SGAR Occitanie /

R76-2025-05-27-00001 - Arrêté portant fusion des lycées clément de
pémille de Graulhet 81 (2 pages)

Page 3

SGAR Occitanie

R76-2025-05-27-00001

Arrêté portant fusion des lycées clément de
pémille de Graulhet 81



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour les affaires régionales**

À Toulouse, le **27 MAI 2025**

Arrêté portant fusion des lycées Clément de Pémille de GRAULHET (81)

**Le Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'article L 421-1 du Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret en conseil des ministres du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée professionnel Clément de Pémille de Graulhet en date du 28 novembre 2023 ;

Vu le courrier du 16 mai 2024 du recteur de l'académie de Toulouse autorisant la fusion des deux établissements ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRÊTE :

Article 1 – À compter du 1^{er} septembre 2025, le lycée professionnel Clément de Pémille de Graulhet immatriculé 0810995S est fermé.

Article 2 – À compter du 1^{er} septembre 2025, le lycée général et technologique Clément de Pémille de Graulhet, immatriculé 0811341T, est transformé en lycée polyvalent Clément de Pémille immatriculé 0811341T.

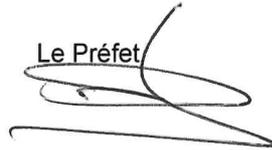
Une section d'enseignement professionnel, immatriculée 0810995S est créée au sein du lycée polyvalent Clément de Pémille.

SGAR
1 place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. 05 34 45 34 45
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie>

Article 3 – À compter du 1^{er} septembre 2025, les biens meubles et immeubles du lycée professionnel Clément de Pémille sont désaffectés et réaffectés au lycée polyvalent Clément de Pémille.

Article 4 – Le secrétaire général pour les affaires régionales et Monsieur le recteur de l'Académie de Toulouse sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Le Préfet



Pierre-André DURAND